

Au Conseil national exclusivement par e-mail

Oui à la loi fédérale sur l'imposition du télétravail dans le contexte international (24.024)

Berne, 12. avril 2024

Mesdames les Conseillères nationales,
Messieurs les Conseillers nationaux,

C'est bien volontiers que nous nous exprimons ci-après sur la loi fédérale sur l'imposition du télétravail dans le contexte international (24.024), sur laquelle vous serez appelés à voter le 15 avril.

L'essentiel en bref :

- **digitalswitzerland recommande d'approuver cet objet et de suivre ainsi la Commission de l'économie et des redevances.**
- digitalswitzerland salue le fait que les nouvelles formes de travail rendues possibles par la numérisation soient abordées dans la législation suisse, que leurs spécificités soient prises en compte et que les incertitudes soient levées.
- digitalswitzerland se réjouit des efforts futurs de la Confédération et du Parlement pour clarifier les questions fiscales et les obstacles au télétravail transfrontalier avec d'autres pays et se tient à disposition pour un éventuel soutien.

Nous vous remercions de prendre en compte notre prise de position.

Veuillez agréer, Mesdames et Messieurs, nos salutations distinguées,



Stefan Metzger
Managing Director digitalswitzerland
stefan@digitalswitzerland.com



Guillaume Gabus
Public Affairs & Extended Management
guillaume@digitalswitzerland.com

A propos de digitalswitzerland

digitalswitzerland est une initiative intersectorielle à l'échelle nationale dont l'objectif est de transformer la Suisse en une nation numérique de premier plan. Avec notre réseau de 170+ membres et de partenaires non politiques, dont plus de 1000 cadres supérieurs, nous nous engageons dans plus de 25 projets afin d'inspirer, d'initier, de participer et de diriger la transformation numérique de la Suisse.